

Liste des vétérinaires mandatés pour l'exercice des missions de certification officielle en matière d'échanges au sein de l'union européenne d'animaux vivants et de leurs produits.

AVIS D'ATTRIBUTION CONSECUTIF A L'APPEL A CANDIDATURE POUR LE MANDATEMENT DE VETERINAIRES POUR L'EXERCICE DE MISSIONS DE CERTIFICATION OFFICIELLE EN MATIERE D'ECHANGES AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE D'ANIMAUX VIVANTS ET DE LEURS PRODUITS

(marchés passés selon la procédure adaptée)

- M. Michel BUGGIN, vétérinaire, dont le domicile professionnel administratif est la clinique vétérinaire, 131, route de Château-Gontier 53400 CRAON

- M. Benoît CHEVAL, vétérinaire, dont le domicile professionnel administratif est la clinique vétérinaire, 131, route de Château-Gontier 53400 CRAON

- M. Eric VANDEWINKEL, vétérinaire, dont le domicile professionnel administratif est la clinique vétérinaire, 131, route de Château-Gontier 53400 CRAON

A compter de la publication du présent avis d'attribution le 29 septembre 2017, le délai pour former devant le tribunal administratif un recours juridictionnel contre la validité des contrats passés à la suite de cet appel à candidature est d'un mois. Ce recours n'est pas suspensif.